



Protocole pour contrer la violence et l'intimidation

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____ Date : _____

Cette situation émane-t-elle d'une plainte formelle ? : oui Non Par : _____

Dénonciation	Est-ce de l'intimidation ou une situation désagréable ? Évaluation de la situation. Rencontre individuelle avec les personnes concernées. Concertation entre la coordonnatrice et la direction.
---------------------	--

Dès qu'un élève débute un protocole d'intimidation (cible et auteur), la direction et le personnel concerné à titre d'équipe d'intervenants seront informés afin d'intervenir efficacement et en toute connaissance de cause. Ils le seront à chacune des étapes du protocole. Pour le témoin, des mesures de sensibilisation seront entreprises.

Avant de débiter un protocole d'intimidation, il est important de bien comprendre la différence entre un conflit et de l'intimidation. Il est à noter que des interventions sont effectuées pour chacun des cas.		
Conflit	Il existe des règlements à l'école afin d'intervenir auprès des élèves en cas de conflits. Ce sont des manquements isolés et qui touchent plusieurs règles de l'école.	
Définition de l'intimidation	L'intimidation est une forme de violence sociale surtout observée en milieu scolaire, caractérisée par la domination d'un individu sur un autre au moyen d' actes répétés d'agression verbale, physique ou psychologique à son endroit. (Tiré du livre « Non à l'intimidation, J'apprends à m'affirmer », par Nancy Doyon, 2011). La fréquence, la durée et l'intensité des gestes sont donc les trois mots clés pour mettre en route notre protocole.	Acte répété <input type="checkbox"/> Rapport de force inégal <input type="checkbox"/> Sentiment de détresse de la cible <input type="checkbox"/>

Est-ce une situation de violence : Physique Verbale Psychologique Intimidation

Description de la situation : Ouverture 1^{ère} récurrence 2^e récurrence 3^e récurrence

Interventions réalisées :

Intervenants impliqués :

Direction :
